



► 19 septembre 2018

Benalla-Griveaux doute de la "déontologie" de Bas, qui réplique

PARIS, 19 septembre (Reuters) - Le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a mis en doute mercredi la "neutralité" du président de la commission d'enquête sur Alexandre Benalla au Sénat, Philippe Bas, qui a conduit une nouvelle série d'auditions sur cette affaire.

Au sortir de l'audition qui a donné lieu à un interrogatoire d'Alexandre Benalla lui-même, le sénateur Les Républicains lui a répondu qu'il n'avait aucune leçon de "déontologie" à recevoir. "Lorsqu'on est président d'une commission d'enquête, sans doute est-il heureux de s'exprimer assez peu dans la presse tant que la commission n'a pas poursuivi ses travaux jusqu'à son terme, c'est la plus élémentaire des déontologies que d'être le président impartial d'une commission d'enquête parlementaire", a déclaré Benjamin Griveaux lors du compte rendu du conseil des ministres.

A la question de savoir si Philippe Bas manquait selon lui de déontologie et d'impartialité, le porte-parole a répondu : "Quand on est président d'une commission d'enquête, on s'applique à soi-même un travail de neutralité et puis à l'issue des travaux de la commission, il est parfaitement libre de s'exprimer mais ça c'est à l'appréciation personnelle de chacun et le rapport de chacun à un certain comportement éthique et moral."

Interpellé sur ces remarques, Philippe Bas a affirmé sur Public Sénat qu'il souhaitait agir hors de toute "agitation politicienne."

"J'ignorais que M. Benjamin Griveaux fût professeur de déontologie et par conséquent laissons-lui la responsabilité de ses propos", a-t-il dit. "Nous, nous essayons de travailler en dehors de toute cette agitation politicienne et nous allons poursuivre aussi sereinement que l'avons fait dans les dernières semaines notre travail destiné à s'assurer du bon fonctionnement de services publics essentiels."

Le socialiste Jean-Pierre Sueur, co-rapporteur socialiste de la commission d'enquête, a lui aussi dénoncé les propos de Benjamin Griveaux.

"Nous désapprouvons complètement ce genre de déclarations à l'encontre de notre président", a-t-il dit, rappelant la nécessité d'un strict respect de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

"Que le pouvoir exécutif laisse le Parlement, en l'espèce le Sénat, faire son office et tout ira bien dans la République", a-t-il souligné.

Les sénateurs La République en marche (LaRem) membres de la commission d'enquête ont boycotté les auditions menées mercredi.

"Nous pensons que nous avons peut-être mieux à faire au Sénat que de nous ériger en juges", a expliqué devant la presse le président du groupe, François Patriat.

Exécutif et parlementaires ont multiplié les passes d'armes ces derniers jours après les remous créés par la conversation téléphonique de la semaine dernière entre Emmanuel Macron et le président du Sénat, Gérard Larcher, que le chef de l'Etat aurait invité à garantir les équilibres institutionnels.

L'ancien collaborateur de l'Élysée Alexandre Benalla fait l'objet de commissions d'enquêtes créées cet été au Sénat et à l'Assemblée après la diffusion d'une vidéo le montrant en train de violenter des manifestants le 1er mai dernier. (Marine Pennetier et Elizabeth Pineau, édité par Yves Clarisse)

Reuters le 19 sept. 18 à 14 39.